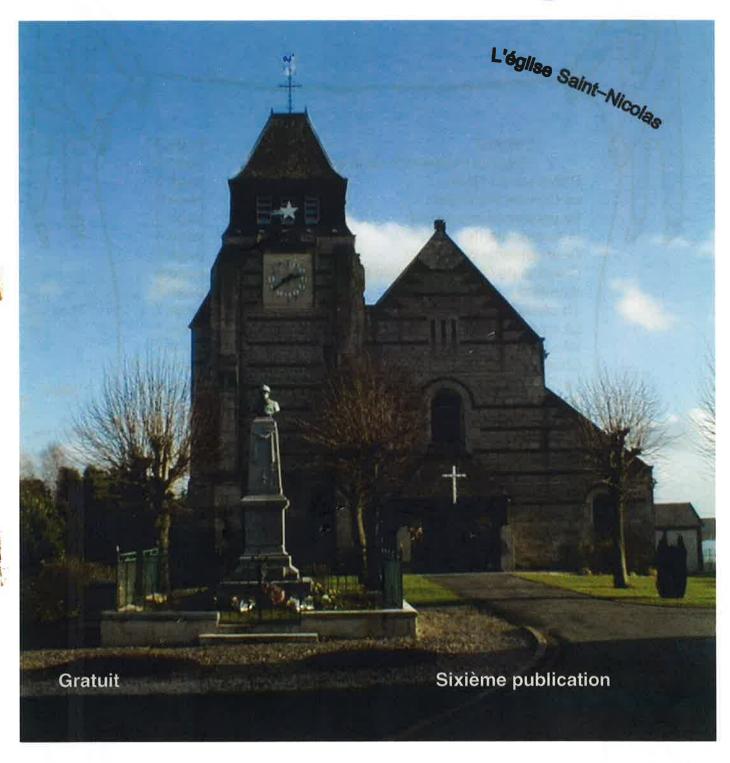
# Le Ronssoyen



Mairie 7 Rue Charles de Gaulle 80740 LE RONSSOY Téléphone et Fax : 03 22 86 63 09

Adresse e-mail: mairie-le-ronssoy@orange.fr



# **OUVERTURE DE LA MAIRIE DU LUNDI AU VENDREDI** DE 16H30 à 18H00



Monsieur le Maire présent lundi au jeudi aux heures d'ouverture

# L'équipe municipale

Maire: BRAY Michel

Adjoints: GUIDE Bernard **DUCATTEAU Jean-François** 

DRANCOURT Michel

#### Conseillers:

MOIRET Audrey CHEVAL Hélène SAVARY Franck **BRIHAY Jean-Jacques** LAGACHE Serge **DERMY Olivier** CAZE Aurélien **CARDON Danielle** FLAMENT Françoise LEMAIRE Jean-Claude

# Le personnel communal

Secrétaire : SALLIER Marie-Ange

Agent d'entretien : SERY Jean-Jacques

Agent Spécialisé des Ecoles

Maternelles (ATSEM):

LEROY Christiane

Contrats d'Accompagnement

dans l'Emploi:

ANSEL Noël, BARDEAUX Jean-Jacques et FLAMENT Alexia

# Editorial

La crise est finie mais les prévisions nous annoncent des milliers de chômeurs de plus pour 2010.

La grippe HIN1 qu'on nous avail prédit comme une pandémie mondiale est terminée ou sur le point de l'être, mais vous pouvez loujours vous faire vacciner. Les catastrophes naturelles et écologiques comme Haïli ou le réchauffement climatique n'ont en rien changé le comportement des pays lors du sommet de Copenhague.

Et chez nous, quoi de neuf????

Le Conseil Municipal et moi-même travaillons sur plusieurs dossiers importants dont vous pourrez prendre connaissance en lisant ce journal, et qui devraient voir le jour à partir de celle année.

On vit une drôle d'époque...! Fout porte à critiques : le gel, la neige, le colis de Noël, le repas des Aînés!!!

Comme dit le proverbe, « la critique est facile, l'art est plus difficile ».

Le formule le vœu que cette année on entende aussi ceux qui sont satisfaits de nos actions.

L'an 2010 est arrivé avec son cortège de peines et de joies, de malheurs et de bonheur. Faisons en sorte d'être solidaires et unis pour qu'il fasse bon vivre dans notre village.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhailons une bonne et heureuse année 2010!

Le Maire

# LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2009

- Deux logements locatifs communaux rénovés
- ▶ Une porte changée à la Salle des Fêtes et des tables achetées
- Des travaux réalisés au Cimetière : un mur de clôture, un parking, des marches et une rampe d'accès construits, des bordures remplacées et un portail installé.
- Un défibrillateur acheté.
- Le cadre de vie aménagé
- Les chemins ruraux entretenus et remis en état
- Des illuminations de Noël achetées

# LES PROJETS POUR 2010

#### EN COURS DE REALISATION

- L'acquisition pour la Salle des Fêtes d'un lave-vaisselle adoucisseur. « eurochef » avec d'une capacité de lavage de 500 assiettes par heure, un lave-mains monobloc à commande électronique, un distributeur de sèche-mains savon et un électronique.
- Un projet de columbarium
- La mise aux normes des écoles : création d'une porte de secours et construction d'une rampe d'accès pour handicapés.
- La formation de personnes l'utilisation du défibrillateur

#### EN ATTENTE DE FINANCEMENT

- La réfection du toit de la Boulangerie
- Des travaux d'évacuation des eaux pluviales rue Marie-Louise Frison, suite à l'inondation d'une habitation rue Franklin Roosevelt
- L'équipement de l'école en ressources numériques.
- ► Une étude en cours pour la maison de l'héritage Lobry
- La réfection du toit de l'église

  Coût prévisionnel global: 51 356,81 € HT /
  61 422,75 € TTC

Plan de financement:

- Sollicitation de la DGE: 20 % du montant Hors Taxe, soit 10 271,36 €
- Sollicitation CIDT: 20 % du montant Hors Taxe, soit 10 271,36 €
- Reste à la charge de la Commune sur le Budget Prévisionnel 2010 : 40 880,03 €

# LES PROJETS FINANCES PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- L'assainissement pour évacuer les eaux pluviales Rue Marie-Louise Frison
- La réfection intégrale de la chaussée (Bordurage à charge de la Commune)
- Le revêtement en macadam du parking du cimetière
- Le revêtement en macadam du parking devant la Salle du C.C.A.S.
- ▶ Le revêtement en macadam de la Ruelle de la Pauvrelle pour desservir Monsieur Gajenski

# La participation de la Commune pour l'ensemble de ces projets s'élèvera à 30 000,00 €

# Et qu'en est-il de l'assainissement?

Noréade, la Régie du SIDEN-SIAN, a programmé les travaux d'assainissement pour 2011.

Monsieur BRAY a sollicité le Conseil Général pour le financement. Un rendez-vous est fixé avec Monsieur Francis PRUDHOMME, Responsable du Pôle Eau, à qui il présentera le projet de station d'épuration.

# LES CHANGEMENTS EN 2010 AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL



## LA MISE EN PLACE D'UN QUOTA DE PHOTOCOPIES POUR LES ASSOCIATIONS

Il leur est attribué chaque année :

- > 100 copies couleur
- > 400 copies noir et blanc

Au-delà, les photocopies seront facturées selon le coût payé par la Commune au prestataire.



#### LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

La location du Samedi sera prise en compte comme un forfait week-end, et s'élèvera :

- Pour la période du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre, à :
- 132,00 € pour les gens de Le Ronssoy
- 228.00 € pour les gens de l'extérieur
- Pour la période du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars, à :
  - 164,00 € pour les gens de Le Ronssoy
  - 320,00 € pour les gens de l'extérieur

La location du Dimanche comptera pour une journée et s'élèvera

- Pour la période du 1<sup>er</sup> Avril au 30 Septembre, à :
  - > 77,00 € pour les gens de Le Ronssoy
  - 152,00 € pour les gens de l'extérieur
- Pour la période du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars, à :
  - 107,00 € pour les gens de Le Ronssoy
  - 200,00 € pour les gens de l'extérieur

Par ailleurs, les locataires devront s'acquitter d'un forfait pour le chauffage.

Monsieur DRANCOURT Michel, Adjoint, 03 22 86 79 15 reste préposé à l'état des lieux et au relevé des compteurs. Les locataires prendront rendez-vous auprès de lui pour la prise de clé et sa restitution. La clé sera remise le Vendredi midi pour une location le Samedi et le Samedi midi pour une location le Dimanche. Dans l'un et l'autre cas, la clé devra lui être remise le Lundi midi après l'état des lieux.

# **CREATION D'UNE AGENCE POSTALE GOMMUNALE**

Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.

L'Agence Postale Communale ouvrira courant Février 2010 au rez-de-chaussée de la Mairie. Nous vous tiendrons informés.

HORAIRES			
	MATIN	APRES-MIDI	
Lundi	11h00 – 12h00	13h00 – 15h00	
Mardi	111100 – 121100	131100 - 131100	
Mercredi			
Jeudi	11h00 – 12h00	13h00 – 15h00	
Vendredi	111100 = 121100		
Samedi	9h00 – 12h00		
Soit 15 heures par semaine			

L'APC vous proposera les prestations postales courantes :



Les services postaux : affranchissement, vente de timbres, vente d'enveloppes et Prêt-à-Poster, dépôt d'objets, y compris recommandés, dépôt des procurations courriers, services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition).



Les services financiers et prestations associées: retrait d'espèces sur CCP/Postépargne/livret d'épargne du titulaire dans la limite de 300 euros par période de 7 jours, paiement de mandat cash, dans la limite de 300 euros par opération, transmission au bureau centre pour traitement direct selon les

règles en vigueur : des demandes de services liées au CCP, au mandat cash, des procurations, des versements d'espèces sur CCP/Postépargne/livret d'épargne, dans la limite de 300 euros par période de 7 jours.



**Autres produits:** Vente de cartes téléphoniques France Télécom classiques.

Depuis peu, un seul ramassage du courrier est effectué. Si vous voulez que votre courrier parte le jour même, postez-le avant 11h30!

# Incivilités



Des larcins sont commis depuis quelques temps dans la Commune (dans les vestiaires du stade, à l'usine Trocmé Vallart, à la Salle des Fêtes, chez des particuliers,...), geste de personnes sans scrupules qui de plus mettent à mal les locaux. Des plaintes ont été déposées en Gendarmerie.

Les jeunes scolarisés ont la chance d'avoir des abris-bus, que d'autres se font un malin plaisir de dégrader. Pénaliser leurs camarades ne les dérange pas! A quand les gestes civiques?





Après des journées harassantes de travail ou de soucis, le sommeil de la nuit doit être réparateur! Qu'en pensent les tapageurs qui s'évertuent à toujours faire plus de bruit?

#### SACS JAUNES POUR LE TRI SELECTIF

Pensez à écraser vos bouteilles et boîtes, et à démonter vos cartonnages!



#### **CONTAINERS**

Gardez-les propres! Ils recueillent vos déchets mais ne doivent pas devenir à leur tour des déchets ni des fourre-tout!

Le saviez-vous?

Le sel dont nous nous servons pour saler les routes est inefficace endessous de 3°, et est très nocif pour l'environnement.

En ces périodes de fortes gelées, vous devez éviter de rejeter de l'eau au caniveau.

Votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident.



Vous pouvez vous faire vacciner contre la grippe A dans les centres <u>jusque fin janvier 2010</u>!

# CHIENS DANGEREUX

### **RAPPELS**

#### CATEGORIES DE CHIENS DANGEREUX

Certains chiens sont classés comme potentiellement dangereux en fonction de leur race. Ces chiens font l'objet de mesures spécifiques et sont répartis en deux catégories. (Loi n° 99-5 du 6 Janvier 1999, Arrêté du 27 Avril 1999, Journal Officiel du 30 Avril 1999)



1°°° CATEGORIE :	2 CATEGORIE : LES CHIENS
LES CHIENS D'ATTAQUE	DE GARDE ET DE DEFENSE
3 types de chiens:  - les Pit-Bulls: chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier; - les Boer-Bulls: assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Mastiff; - les chiens assimilables par leurs caractéristiques aux chiens de race Tosa.	<ul> <li>les chiens de race Staffordshire terrier;</li> <li>les chiens de race American Staffordshire terrier;</li> <li>les chiens de race Rottweiler;</li> <li>les chiens de race Tosa;</li> <li>les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler sans être inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture.</li> </ul>

L'acquisition, la cession à titre gratuit ou onéreux, l'importation et l'introduction en France de chiens de 1ère Catégorie sont interdites.

Leur stérilisation est obligatoire.

La détention des chiens relevant de ces deux catégories est interdite :



- aux mineurs;
- aux majeurs sous tutelle;
- aux personnes condamnées pour crime ou à une peine d'emprisonnement pour délit inscrit au Bulletin n°2 du Casier Judiciaire ;
- aux personnes auxquelles la propriété ou la garde d'un chien a été retirée sur décision du maire.

#### PRESCRIPTIONS DIVERSES

L'accès de ces chiens aux transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public est interdit.

Dans tous ces lieux, ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

#### **NOUVELLES DISPOSITIONS**

#### Code Rural ; Arrêté du 8 Avril 2009

#### FORMATION ET ATTESTATION D'APTITUDE

Le propriétaire ou le détenteur doit être titulaire d'une attestation d'aptitude sanctionnant une formation qui comporte une partie théorique, relative à la connaissance des chiens et de la relation entre le maître et le chien, aux comportements agressifs et à leur prévention, ainsi qu'une partie pratique consistant en des démonstrations et des mises en situation.

La formation, d'une durée de 7 heures, et dont les frais sont à la charge du propriétaire ou du détenteur du chien, est délivrée par un formateur agréé par le Préfet (*Liste à jour disponible en Mairie*). A l'issue de la journée de formation est délivrée une attestation d'aptitude.

# EVALUATION COMPORTEMENTALE OBLIGATOIRE REALISEE PAR UN VETERINAIRE AGREE (Liste à jour disponible en Mairie)

AVANT LE 21 DECEMBRE 2009

Un chien âgé de plus de huit mois et de moins de douze mois doit être soumis à une évaluation comportementale dont les conclusions sont communiquées au maire de la commune de résidence.

Selon le classement retenu par le vétérinaire, 4 niveaux de risque de dangerosité : niveau 1 : le chien ne présente pas de l'évaluation comportementale doit risque particulier de dangerosité en renouvelée : dehors de ceux inhérents à l'espèce dans un délai maximum de trois ans si le canine: niveau 2 : le chien présente un risque de chien est classé au niveau de risque 2; III dangerosité faible pour certaines dans un délai maximum de deux ans si le personnes ou dans certaines situations; niveau 3 : le chien présente un risque de chien est classé au niveau de risque 3; III dangerosité critique pour certaines personnes ou dans certaines situations; dans un délai maximum d'un an si le niveau 4 : le chien présente un risque de chien est classé au niveau de risque 4; III dangerosité élevé pour certaines personnes ou dans certaines situations; Le maire peut en outre demander une nouvelle le vétérinaire peut conseiller de placer évaluation comportementale à tout moment. l'animal dans un lieu de détention adapté où il ne peut causer d'accident, ou faire procéder à son euthanasie.

# PERMIS DE DETENTION (Renforcement des mesures : *Décret n° 2009-1769 du 30 décembre 2009, Article L 211-14-1 du Code Rural, Journal Officiel du 31 Décembre 2009*)

La détention d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> Catégorie est subordonnée à la délivrance d'un permis de détention par le maire de la commune de résidence. En cas de déménagement, le permis doit être présenté à la mairie du nouveau domicile.

Pièces exi	gées pour la délivrance du permis de détention :		
	Carte d'identité du propriétaire ou du détenteur du chien		
	Carte d'identification du chien (numéro de tatouage et puce)		
	Certificat de naissance du chien inscrit au Livre des Origines Français, éventuellement		
	Carte de vaccination antirabique en cours de validité		
	Attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile pour les dommages causés au tiers par le chien		
	Pour les chiens de 1 <sup>ère</sup> Catégorie, Certificat vétérinaire de stérilisation		
	Attestation du suivi de la formation portant sur l'éducation et le comportement canins et la prévention des accidents		
	Certificat de l'évaluation comportementale du chien délivré par un vétérinaire. Si le chien n'a pas atteint l'âge auquel cette évaluation doit être réalisée, il sera délivré au propriétaire ou détenteur un permis provisoire		

En cas de constatation du défaut de permis de détention, le maire ou, à défaut, le préfet met en demeure le propriétaire ou le détenteur du chien de procéder à la régularisation dans le délai d'un mois au plus. En l'absence de régularisation dans le délai prescrit, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie. Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie sont intégralement et directement mis à la charge de son propriétaire ou de son détenteur.

# Le Centre Communal d'Action Sociale

## Son Président :

Michel BRAY

#### Ses membres:

CARDON Danielle
DRANCOURT Michel
DUCATTEAU Jean-François
FLAMENT Françoise

CAMPAGNE Gilbert MOIRET Jean-Marie SALVA Andrée SERY Agnès



Le CCAS est un organisme distinct de la mairie avec un budget autonome.

Il est administré par un conseil d'administration présidé par le Maire.

Outre son Président, il comprend, en nombre égal, des élus de la commune et des membres choisis par le Maire pour leurs compétences dans le secteur social.

Les membres du CCAS sont élus pour toute la durée de mandat du Conseil Municipal.

Le conseil d'administration vote le budget du CCAS, décide des actions à mener, émet son avis sur les demandes d'aide sociale et est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations, lesquelles sont tenues sur un cahier spécial.

# Ses actions

- ➤ Financement du colis des Aînés
- ➤ Financement du Noël des écoles :
  - Des jouets pour les enfants de la Maternelle au CM1
  - Un dictionnaire bilingue français-anglais et une calculatrice scientifique pour les CM2
- ➤ Participation au Centre aéré à Roisel pour les enfants de Le Ronssoy : 1 mois de transport Le Ronssoy-Roisel-Le Ronssoy et participation au coût du centre

# SOLIDARITE Le Ronssoy se mobilise!

# Opération Brioches Samedi 10 Octobre 2009

Au profit des Papillons Blancs (Handicapés Mentaux)

Somme collectée :

630,00€

Coût des brioches:

210,00€

Bénéfice pour l'ADAPEI:

420,00€



# Γéléthon

Samedi 5 Décembre 2009



Plusieurs réunions ont été nécessaires à l'organisation du Téléthon. Encore merci à toutes les Associations qui ont participé soit par un

don, soit activement!

COMMUNE (Achat des ballons)	200,00€
ACPG-CATM (don)	106,40€
APE	189,00€
Ches Jonnes	39,00€
Ches Verts Lurons (don)	119,00€
Kano Club	1113,50€
Pony games	108,00€
Société de chasse (don)	150,00€
Somme remise au Téléthon	2024,90 €

Pour un coup d'essai, un coup de maître! Première participation! Deuxième du canton pour le résultat!

# Anatole VELY (1838-1882)

Buste de Vely

achetée par le Musée de Washin Méditation (1875), le Premier Pas Cœur s'éveille (1880).

Peintre de genre et portraitiste, Anatole VELY est né à Le Ronssoy en 1838.

Il a fait des études à l'Académie de Valenciennes puis à l'Ecole des Beaux-Arts à Paris, sous la conduite d'Emile SIGNOL.

Il a exposé au Salon de Paris de 1866 à 1880.

Il s'est spécialisé dans les scènes médiévales.

## Ses œuvres:

La Mort d'Abel (1866), Mater Dolorosa (1868), présente aujourd'hui dans l'église d'Anzin dans le Nord, la Tentation de Saint Antoine (1869), actuellement au Musée d'Amiens, Sainte Eugénie dans son cachot (1869), Tête de Jeune Paysanne (1872), Le Puits qui parle (1873), toile

achetée par le Musée de Washington, Lucy de Lammermoor (1874), Méditation (1875), le Premier Pas (1877), L'Amour et l'Argent (1878), Le Cœur s'éveille (1880)

# Ses portraits:

Mme Vély (1867), M. Edmond Vély (1870), Mme Vély, dessin (1872), Paysanne (1872), Méditation (1875), Mile Robert, petite fille de Signol (1875), Mme Ybert (1876), la Baronne de Longuerue (1876), Mme Bouricaut, jeune (1878), M. Patrouillard et la Baronne de Dion (1879), Mme Lehoux (1880), Mile Arbey (1881) et Mile Brémontier (1880).

Beaucoup d'autres œuvres ne furent pas exposées. Il fit don de beaucoup de tableaux pour des ventes de charité et les ventes pour les veuves d'artistes.

Il est mort à Paris le 10 Janvier 1882. Il est enterré au Cimetière de Le Ronssoy.



# Les élèves de notre école en 1958 parus dans le numéra de Juin 2009 et pour certains reconnus



1ee Rang assis: Yvon HERY, ?, Daniel DERMY, Jean-Noël BEGARD, Michel BRAY, ?, Thérèse SELLIE

2ème Rang: Gérard François, Michel MOIRET, ?, Mireille BOUTHEMY, Marie-Louise RINGEVAL, ?, Michel FRANCOIS, ?, Jean-Luc

BROYE

3ènic Rang: Christiane VASSEUR, Andrée SALVA, Jean-Pierre CARDON, Eric ETIENNE, Michel BARDEAUX, Jean-Marie

DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF WILLIAM STREET

2 William BURDEN

4ème Rang: ?, Christiane VILTARD, Guislaine DANESSE, Gisèle PIGEYRE, Alain CANDELIER, Amélie ETIENNE, Christiane NIEWIAROWSKI, ?, Mirtal VILTARD, Joël MOYON

5ènie Rang: Sylviane DEGARDIN, André BARDEAUX, Georges SELLIE, ?

# Reconnaissez-vous les élèves de la classe de Madame Falien en 1956 ?



# L'école primaire du Ronssoy se projette

Cela fait maintenant deux ans que la jeune équipe de professeurs de notre école s'est constituée.

Autant de temps qui fut mis à profit pour développer et concrétiser des projets variés et totalement complémentaires des enseignements fondamentaux.

En avril 2009, c'est d'abord l'échappée vers la Baie de Somme avec une classe de mer à destination des 2ème et 3ème cycles.

L'occasion est alors donnée de réinvestir, sur le terrain, les connaissances acquises en sciences naturelles et histoire / géographie. Les maternelles ne furent pas en reste puisqu'ils ont pu profiter, à la fin

de l'année 2009, d'une sortie au jardin zoologique

d'Amiens.

2010, relâche? Certainement pas! Nos enseignantes ont cette fois opté pour un « *projet cirque* ». Après être allés admirer les étoiles du chapiteau Arlette Gruss d'Amiens, les élèves vont pouvoir s'initier aux arts du cirque (grâce à la venue d'un animateur diplômé), et se mettre

ainsi eux-mêmes en scène, dans le cadre de la fête de l'école clôturant traditionnellement l'année scolaire.

On n'omettra pas non plus d'évoquer les projets passés ou en cours, tels les opérations « petit-déjeuner » et « sensibilisation aux problématiques de

sécurité » (évacuation de l'école par les pompiers, apprentissage des déplacements en extérieur pour faire de nos

enfants de futurs adultes responsables), et aussi à venir, avec une invitation au recyclage / respect de l'environnement comprenant des activités de jardinage en partenariat avec la

Gageons que les années à venir verront encore fleurir d'aussi belles aventures pédagogiques!



Un verger va être planté dès le mois de mars. Les enfants des écoles seront associés à cette opération qui rentre dans leur projet d'école.

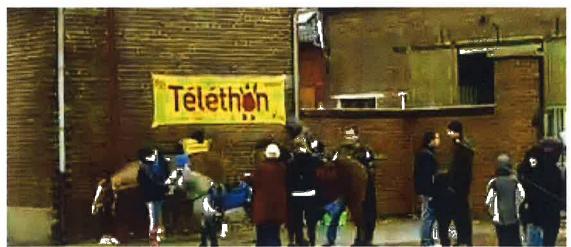


Bonne nouvelle pour les bibliophiles ! La bibliothèque ouvrira bientôt. Une information complémentaire vous sera donnée à ce sujet.

# SONYORIN BU FOLSHARR







# Nos joies

# Année 2009

COURTOIS-DELVAL Flavien Jean-Alain HESSE Marie-Lou Véronique Fabienne BLANGIS Timéo Paul Pierre FAROUX Tom Richard Stéphane

le 25 février le 20 avril le 20 juillet le 24 octobre





GALLET Frédéric Eugène Lucien & MERCIER Jeanne Laurence Francine

le 25 juillet

GRIERE Benjamin Xavier Joseph & DUCATTEAU Caroline Marie Emmanuelle

le 24 octobre

# Mos peines

LOBJOIS Sébastien Paul Philippe FLAMENT Fernand Gaston Henri BETHERMIN Andrée Marie Camille épouse DIEU LENFANT Annick épouse LOOSE **GUILLOTIN Suzanne Veuve HAMARD HURIER André Clément Nicolas** HAMARD Françoise Nicole épouse HERY LALISSE Stéphanie Bernadette GUIDE Serge Henri Georges

le 7 janvier le 14 mai

le 21 mai le 17 août le 4 octobre le 15 octobre le 26 octobre le 28 décembre



# Columbarium

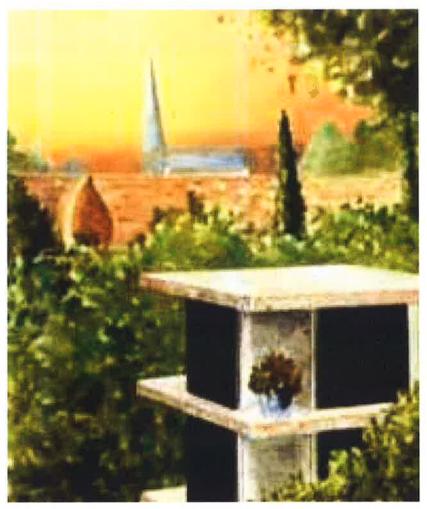


Photo non contractuelle

La Commune a le projet d'aménager un espace destiné à recueillir les cendres des défunts qui

choisissent la crémation.

Faites-nous savoir si vous êtes intéressés!

- Madame
- Monsieur
- Madame et Monsieur

Serait intéressé(e)(és) par une place au Columbarium.



# Lo ropas uos annos lo 10 octobre 2009





Foie gras de canard Maison et son chutney de figues

Cassolette de ris de veau à la crème et ses fleurons \*\*\*\*

Trou normand

Filet de veau aux saveurs forestières et sa suite \*\*\*\*\*\*

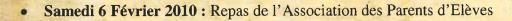
Effeuillée de saison et son duo de fromages \*\*\*\*\*\*

Café, dessert

L'airemation



# Dates à retenir



- Samedi 13 Février 2010 : Concours de belote de l'ESEVRGTL (Foot)
- Dimanche 28 Février 2010 : Prix Max Cottrelle.
  Départ de la course cycliste à 14H00 devant la Salle du CCAS
- Samedi 13 Mars 2010 : Repas de la Société de Chasse
- Dimanche 14 mars 2010 et Dimanche 21 mars 2010

**ELECTIONS REGIONALES** 

- Samedi 20 Mars 2010 : Concours de belote de l'Association des Parents d'Elèves
- Lundi 5 Avril 2010 : Concours de belote du Club des Aînés

Samedi 10 Avril 2010: Repas dansant de l'ESEVRGTL

- Samedi 15 Mai 2010 : Méchoui du Kano Club
  - Samedi 19 Dimanche 20 et Lundi 21 Juin 2010 : Fête locale



Les journées du patrimoine auront lieu cette année à Le Ronssoy. Le thème en sera la peinture, avec comme figure de proue Anatole VELY.



Merci aux professeurs des écoles (Mesdemoiselles Simard, Fanguy-Phillippon et Adamczak) pour leur article et à Monsieur Jean-Pierre Cardon pour ses photos.

Des erreurs ou des oublis ont pu se produire.

Merci de nous en excuser!

Comité Journalistique :

BRAY Michel, CAZE Aurélien, DUCATTEAU Jean-François, GUIDE Bernard, SAVARY Franck **Directeur de la Publication :** 

Monsieur le Maire de la Commune